

Vous pouvez effectuer une visite géologique détaillée du [massif du Vercors](#). On trouvera également des indications très intéressantes, y compris sur les phénomènes glaciaires et périglaciaires, dans l'excellent ouvrage de *Jean-Jacques Delannoy* « *Vercors - Histoire du relief* » cité à la page Bibliographie.

Nous nous bornerons ici - à une exception près - à cette simple mention des appareils glaciaires du sud du **Vercors**. Le massif du **Vercors**, en effet, s'il n'a jamais été recouvert par une calotte continue, a toutefois abrité de nombreux glaciers locaux. C'est ainsi que le bassin de **Chichilianne** a été occupé, même au Würm, par un appareil descendu du **Pas de l'Aiguille**, qui a laissé sa trace dans le paysage sous forme de deux moraines latérales (voir photo ci-dessous).

La moraine rive gauche (Côte de **Peyre Rouge**) porte le hameau de **Ruthières** et se présente sous la forme d'une moraine à double crête. La moraine rive droite montre un beau bloc erratique, utilisé comme école d'escalade.

C'est la face nord du **Grand Veymont** qui, de même, alimentait le glacier de **Gresse-en-Vercors**. Ici, c'est une formation assez inhabituelle dans nos **Alpes** qui retient l'attention : un [drumlin](#) s'élève dans le fond de la vallée, au sud-ouest de **Gresse-en-Vercors**, c'est la butte de **Gressette**. Nous reviendrons ultérieurement, avec des documents graphiques, sur ces deux glaciers locaux. Nous parlerons plutôt d'un glacier moins connu - nous n'en avons trouvé aucune mention dans les documents que nous avons pu consulter - celui de **Tête Chevalière** (ou de **Combeau**).



Notre attention a été, en effet, attirée par la présence, en bordure de cette vallée, au col de **la Lauzette**, de [sillons vallonnés](#) très bien marqués.

Cette formation très caractéristique dénote le passage d'un glacier, ici de gauche à droite, l'épaisseur de glace au-dessus des sillons étant d'une cinquantaine de mètres.

Ceci place la surface du glacier würmien à 1680 m environ à cet endroit.

Il s'agissait là du glacier qui remplissait la partie supérieure du vallon de **Combeau**. Certes, l'altitude des sommets environnants est relativement faible : 1951 m à **Tête Chevalière** ainsi qu'à la **Croix de Lautaret**, 1972 m au **Sommet de la Montagnette**. Mais la surface du plateau, de l'ordre de 2 km², ainsi que la faible déclivité du terrain au-dessus de 1800 m, permettait l'accumulation d'une quantité importante de glace, génératrice d'une topographie particulière, le fjell. Il s'agit d'une surface rocheuse bosselée sur laquelle alternent des petits reliefs raclés ou polis par la glace (roches moutonnées) et de petites

dépressions (A. Marnezi, 1980, cité par J. J. Delannoy).

Une partie de ses glaces se déversait vers l'ouest, alors qu'une autre partie dévalait, vers le sud, la vallée de **Combeau**. Mais on peut remarquer qu'au nord du col de **la Lauzette**, l'arête qui sépare la vallée de **Combeau** de celle de **Chichilianne** ne s'élève qu'à 1714 m, 1691 m à la **Tête de Praorcel**, moins encore plus à l'amont lorsqu'on s'approche du **Pas de l'Essaure**. Puisque donc au col de **la Lauzette**, il s'élevait à 1680 m, le glacier devait donc, dans toute cette zone, dominer le versant **Trièves** par une petite falaise de glace et y déverser une partie de ses glaces.



Quelque chose d'analogue, en quelque sorte et toutes proportions gardées, bien entendu, à la falaise de glace de l'appareil sommital du **Nevado Huascaran Norte (Cordillera Blanca, Pérou)**.

Photo extraite du très bel ouvrage « *Glaciers* » de *Michael Hambrey et Jürg Alean* cité à la page Bibliographie.

La carte ci-contre précise l'emplacement du glacier dans le massif du **Vercors**.

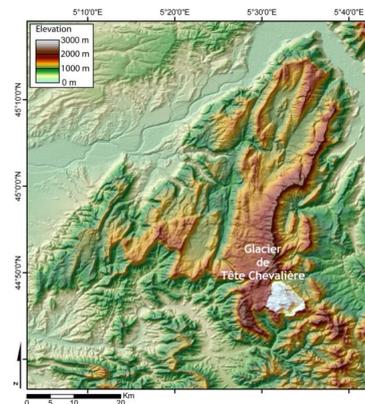
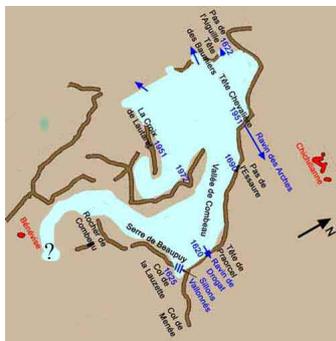


Image Wikipedia

Voici une carte schématique du glacier, avec la même orientation que la vue suivante, capturée sur Google Earth.



Le glacier de **Tête Chevalière** atteignait-il la vallée principale, celle du **Sareymond** ? Nous pensons que c'était le cas, sur la base des deux observations suivantes :

Image GoogleEarth



Image sensible au passage de la souris

[Voir avec Google Earth](#)

(Si **Google Earth** n'est pas installé sur votre poste, suivez la procédure indiquée [ici](#))

1. la présence d'une riche prairie, rive droite du ruisseau de **Combau**, au sud de la piste qui donne accès à la bergerie de **Tussac**, prairie qui culmine à 1160 m. Sur l'autre rive du ruisseau de **Combau**, il semble bien qu'il y ait également des prairies à la même altitude. Or on sait que, dans les **Alpes**, la présence d'une prairie est en général révélatrice d'un dépôt glaciaire,
2. rive gauche de la vallée du **Sareymond**, qui arrose **les Nonnières**, le versant d'érosion du **Sapey** qui s'élève jusqu'à 1100 m, se situe en face du débouché du vallon de **Combau**.



L'existence de ce glacier de calotte de **Tête Chevalière** est confirmée par une autre forme glaciaire, le ravin de **Drogat**.

Profitant d'un point bas de l'arête qui court de **Tête Chevalière** jusqu'au col de **la Lauzette**, les eaux glaciaires changeaient en effet de versant pour gagner celui du **Trièves**.



Ces eaux ont creusé ce ravin de **Drogat**, vallon quasiment sec actuellement, excepté pendant les gros orages où elles retrouvent leur vigueur d'autrefois.

Il s'agit en quelque sorte d'un ravin de diffifluence, analogue aux [ravines de diffifluence](#) auxquelles nous avons consacré une page.

Photo prise du Mont Barral.

Enfin, un peu plus au nord, le spectaculaire ravin **des Arches**, l'une des curiosités de **Chichilianne**, nous paraît avoir été creusé également essentiellement par les eaux de fonte du glacier de calotte de **Tête Chevalière**.



Mais l'ampleur de ce ravin est telle que la faible étendue de la calotte en amont du ravin semble insuffisante pour en expliquer le creusement. Il nous paraît nécessaire, pour cela, de prendre en compte l'action de glaciations antérieures, pendant lesquelles les falaises se situaient plus loin à l'est et au nord et où, en conséquence, le volume des glaces, donc celui des eaux glaciaires, était plus important.

Voir à ce sujet la page sur [le massif du Vercors au Mindel](#).



Les versants du ravin des **Arches** défient le grimpeur le plus audacieux.

[Haut de page](#)